



AFFCE

Association des françaises et français des institutions
communautaires et européennes

ORIENTATIONS DE L’AFFCE EXERCICE 2025 - 2026

I- PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

Plusieurs conférences sont en préparation pour la rentrée.

- Une Conférence sur les *questions d’investissement et d’épargne* ;
- Point d’actualité avec le Représentant permanent français auprès de l’UE ;
- Point d’actualité avec le Représentant militaire de la France auprès de l’UE ;
- Un événement de nature conviviale, en partenariat avec l’Association des Officiers français en Belgique.

II- POLITIQUE DE COMMUNICATION

A- INFORMATIONS AFFCE

L’AFFCE souhaite continuer son approche d’information par le biais de notes techniques et générales sur les sujets d’actualité d’intérêt pour ses membres. Un suivi particulier sera fait pendant les deux prochaines années relativement à la négociation des MFF et des question statutaires qui sont liées.

B- SITE WEB DE L’AFFCE

L’AFFCE assurera le maintien et l’attractivité de son site Web (www.affce.eu). Nous proposons de le revoir et de l’améliorer.

L’Association devra étudier la possibilité **de le moderniser** sur le fond et sur la forme, à moindre coût.

III- SERVICES AUX MEMBRES

A- AFFAIRES FISCALES

L’AFFCE poursuit son soutien aux membres avec un **helpdesk en matière de fiscalité** et de questions liées à l’établissement en France.

L’Association poursuivra le **suivi des questions de prélèvements sociaux**, ainsi que l’analyse de la jurisprudence des tribunaux français et européens en la matière.

Le guide de la fiscalité sera mis à jour au printemps 2026, au moment du lancement de la séquence sur la déclaration fiscale en France. Les membres seront informés sur les questions fiscales, par le biais de communications régulières, comme les années précédentes.

L’accord avec un cabinet d’avocat pour remplir les feuilles d’imposition est en vigueur pour 2025/2026.

B- AFFAIRES NOTARIALES

L’AFFCE est pleinement consciente de l’importance des questions de successions internationales pour les Français établis en Belgique de longue date.

Le helpdesk pour les affaires notariales continue d’être mis à disposition.

C- AFFAIRES STATUTAIRES

L’AFFCE continuera d’assurer une veille budgétaire et en particulier sur la rubrique VII des MFF. **À ce stade, la possibilité d’une nouvelle révision du statut n’est pas écartée et il est nécessaire d’assurer une veille sur cette question.**

L’Association assurera une veille à propos de la négociation du cadre budgétaire suite à l’adoption de la proposition de la Commission le 16 juillet 2025. L’enjeu en termes de droits pécuniaires et de pensions est fondamental pour les membres.

Par ailleurs, notre association demeure très attentive **aux conséquences de l’inflation sur le niveau des rémunérations et des pensions** des personnels de l’Union européenne. (art 10 et 11 de l’annexe X) et sur l’actualisation qui interviendra en décembre 2024.

De la même manière, elle continuera de suivre **la question de la contribution des agents au régime de pensions de l’UE et de l’équilibre actuariel du régime.**

L’AFFCE assurera un suivi des **changements dans les modes et conditions de travail** (télétravail, hot-desking, horaires de travail etc.) et leur impact sur les fonctionnaires et agents.

Elle continuera à veiller sur la **question linguistique**, notamment dans le domaine des concours, en liaison avec nos partenaires de l'association des Espagnols de l'UE (AEFICE)

IV- RELATIONS AVEC LES AUTORITÉS FRANÇAISES

L'AFFCE entend **poursuivre** ses bonnes relations avec les **Autorités françaises** : RPUE, RMFUE, Ambassade bilatérale et Consulat.

A noter qu'un nouveau Conseiller « présence française » prendra ses fonctions à la RPUE en septembre 2025. L'AFFCE a l'intention de préserver les liens déjà existants.

Il s'agit aussi de développer les liens avec le Conseil consulaire pour les aspects de la vie quotidienne à Bruxelles et en Belgique mais aussi avec le député de la 4^{ème} circonscription des Français de l'étranger réélu en juillet 2024.

V- ASPECTS EUROPÉENS

A- COACHING POUR LES CONCOURS ET LA MOBILITÉ

L'AFFCE maintiendra son **helpdesk « Concours EPSO »** et sa participation aux événements qui permettent de sensibiliser les étudiants des grandes écoles et de l'Université, en France.

L'Association continuera de proposer son offre de **coaching individualisé pour préparer la mobilité ou les panels de chef d'unité et de directeur**, pour les membres qui le souhaitent.

L'AFFCE poursuivra **les coachings individualisés pour préparer les concours généralistes de la fonction publique européenne et le programme relatif aux Young Professional**, en liaison avec la RPUE. De grands concours sont prévus à l'automne 2025 et l'AFFCE se tient prête à soutenir les autorités françaises pour les préparations en tant que de besoin.

B- FRANCOPHONIE

L'Association continuera de jouer un rôle dans la mise en œuvre des préconisations du rapport Lequesne sur le français dans les institutions européennes, adopté pendant la présidence française de l'UE. Elle pourra utilement servir de relai pour certaines actions.

Dans ce contexte, il s'agit de développer le volet francophone de l'AFFCE, conformément à ses statuts, dans le contexte de la promotion de la culture et de la langue française. L'AFFCE doit relancer ses liens avec la RP OIF auprès de l'UE.

Il sera également intéressant de développer les relations avec les associations de défense du multilinguisme et de la francophonie.

C- RELATIONS AVEC L'ASSOCIATION DES ESPAGNOLS DES INSTITUTIONS DE L'UE (AEFICE)

L'AFFCE souhaite poursuivre son partenariat avec l'AEFICE et se rapprocher d'autres associations nationales de fonctionnaires et agents de l'UE.

D- DÉVELOPPEMENT D'UN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION DES FONCTIONNAIRES FRANÇAIS DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES À LUXEMBOURG (AFFIL)

À la suite d'un premier contact avec l'AFFIL, il importe d'étudier la possibilité de rapprocher nos deux associations dans le contexte d'un partenariat fort.

V- TRÉSORERIE ET ADMINISTRATION

A- COTISATIONS

Le suivi mensuel des cotisations sera assuré, afin de garantir les ressources nécessaires au développement de l'Association. Cet aspect est nécessaire pour **maintenir l'indépendance de notre Association**, intimement liée au principe d'indépendance de la fonction publique de l'UE. Cet aspect du travail de l'association fonctionne de manière très satisfaisante. Le bilan financier de l'année 2024-2025 permet d'en témoigner.

B- PARTENARIATS ET SUBVENTIONS

Par ailleurs, l'AFFCE va relancer ses discussions avec différents partenaires potentiels pour de nouveaux partenariats considérant qu'il n'a pas été possible d'avancer sur ce point pendant l'année qui s'est écoulée.

Il est proposé de relancer l'AMFIE (Association coopérative financière des fonctionnaires internationaux), **en parallèle à une Conférence à organiser avec cette organisation.**

C- ADMINISTRATION

Nous nous proposons de poursuivre le recours à des stagiaires et d'accueillir un stagiaire à l'automne.
